

# COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION MORGANE

**Samedi 6 mai 2017 - à 10h00 - Nantes, au siège de l'Association**

**Présents** : Catherine de Grissac, Blandine Devouge, Dominique Gontier, Pierre Grossmann, René Grossmann, Pierrette Usseglio

**Pouvoirs donnés** : Fanny Grossmann à René Grossmann, Erwan Grossmann à Blandine Devouge, Claudine Ducol à Dominique Gontier, Catherine Cavalier à Catherine de Grissac.

## **I – Nomination de Nadège OGER-BUCHLE au Conseil d'administration**

---

Lecture de la lettre de candidature de Nadège OGER-BUCHLE et élections à l'unanimité en tant que membre du CA. Elle s'engage à assurer la coordination des actions de formation proposées par l'association Morgane auprès de nos partenaires de l'ASEM, en accord avec la présidente et le trésorier.

## **II – Démission de Catherine de Grissac au poste de secrétaire**

---

L'assemblée générale entérine la démission de Catherine de Grissac au poste de secrétaire et Nadège Oger-Buchle accepte de la remplacer. Elle est élue à l'unanimité.

## **III – Composition du Bureau de l'association (à l'unanimité)**

---

Présidente	Blandine DEVOUGE
Secrétaire	Nadège OGER-BUCHLE
Trésorier	Pierre GROSSMANN

## **IV - Rapport Moral et Rapport d'Activités 2016**

---

**Le rapport moral et d'activités est présenté par Blandine Devouge, présidente.**

La discussion met en évidence la nécessité :

- de concentrer les moyens sur la formation lorsque l'espace polyvalent sera terminé
- d'assurer le financement du gros entretien et de la maintenance des bâtiments existants
- de poursuivre notre politique d'encadrement bénévole des stages
- de solliciter autant que faire se peut des formateurs Sénégalais

## La formation « Education à l'image » février 2016 :

Ce stage réalisé en collaboration avec Ciné Femmes a été présenté lors de l'assemblée générale 2016. Il a fait l'objet d'un bilan rédigé par Catherine Cavelier. Depuis un montage audiovisuel a été réalisé par Catherine de Grissac ; il retrace l'ensemble du processus de formation. Il est présenté aux membres présents à cette AG par Catherine. Il a été largement diffusé notamment à chacun des stagiaires Sénégalais. Il sera sur le site de l'association.

## L'Espace polyvalent

Pierre Grossmann présente les nouveaux plans (voir le site : [www.assomorgane.fr](http://www.assomorgane.fr)). L'architecte du projet, Julien Soria, a préservé les objectifs prioritaires tout en réduisant certaines surfaces ; ce qui a permis de maintenir l'enveloppe budgétaire et de démarrer les travaux avec l'assurance de leur financement. Le tableau « devis et financement » montre l'équilibre prévisionnel de cette construction (document en annexe et sur le site de l'association).

**Sur cette base et en fonction du bilan d'activité proposé, le rapport moral et d'activités présenté est adopté à l'unanimité des présent-e-s ou représenté-e-s.**

## IV – Présentation du livret des activités de l'association Morgane et commentaires

---

Le livret présenté par Pierre Grossmann, Trésorier, montre la stabilité des dons et du nombre de donateurs. La plus grosse variation vient des subventions des collectivités territoriales qui affectent les résultats les années de construction. Les dons des particuliers représentent 55 % de la totalité des produits depuis le début du fonctionnement de l'association, ce dont nous pouvons être fiers (document en annexe et sur le site de l'association).

## V - Rapport financier 2016

---

Le solde de gestion de l'exercice est positif et permet d'anticiper sur les moyens nécessaires à la construction de l'espace polyvalent.

Les formations sont financées sur les fonds propres de l'association.

La proposition d'affectation du résultat au compte de réserve est soumise à cette assemblée.

Les responsables de l'association ont décidé de changer de banque afin de retrouver des conditions plus satisfaisantes de prise en charge des frais bancaires. La nouvelle banque est le Crédit Mutuel. Un RIB est remis aux membres de l'AG.

**Le rapport financier présenté par Pierre Grossmann, Trésorier, est adopté à l'unanimité des présent-e-s ou représenté-e-s. Le résultat de l'exercice est affecté au compte de réserve.**

### **III - Analyse des actions et Projets d'activités 2017-2018**

---

Les actions de l'association en 2017 porteront essentiellement sur la construction de l'espace polyvalent qui s'étalera sur au moins deux années. Pierre et Julien se relaieront pour aller sur place si possible tous les deux mois. Adama LADIANE a été recruté pour coordonner les travaux en liaison avec les responsables de l'ASEM, Arona (Entrepreneur et chef de chantier) et les différents corps de métier concernés. Il sera à Dagana toutes les fins de semaine pour diriger la réunion de chantier. Il sera en lien avec Julien à chaque fois qu'un point nécessitera des précisions.

Les disponibilités des formatrices (français et écriture journalistique) n'ont pas permis d'organiser de stage au cours de l'année 2017. En revanche un projet est en cours d'élaboration qui se déroulerait en février 2018 (voir ci-dessous).

#### **Formations en français et écriture journalistique**

Ainsi que décidé lors de la précédente AG, l'ASEM a été sollicitée pour élaborer les besoins et attentes des formations que nous proposons en français (cf document en annexe). En se basant sur ce document Hélène Caputo et Cécile Kismi proposent d'organiser une formation visant à l'amélioration des compétences linguistiques à travers la suite de "la main à la pâte " (enseignement des sciences). Elles souhaitent commencer par une visite des classes avant le démarrage de la formation. Elles se coordonneront avec Claudine Ducol qui encadrera la 2<sup>nd</sup>e étape de l'écriture journalistique afin de créer des ponts entre ces deux formations qui se dérouleront en même temps mais avec des stagiaires différents.

**L'assemblée Générale est close à 13h00**